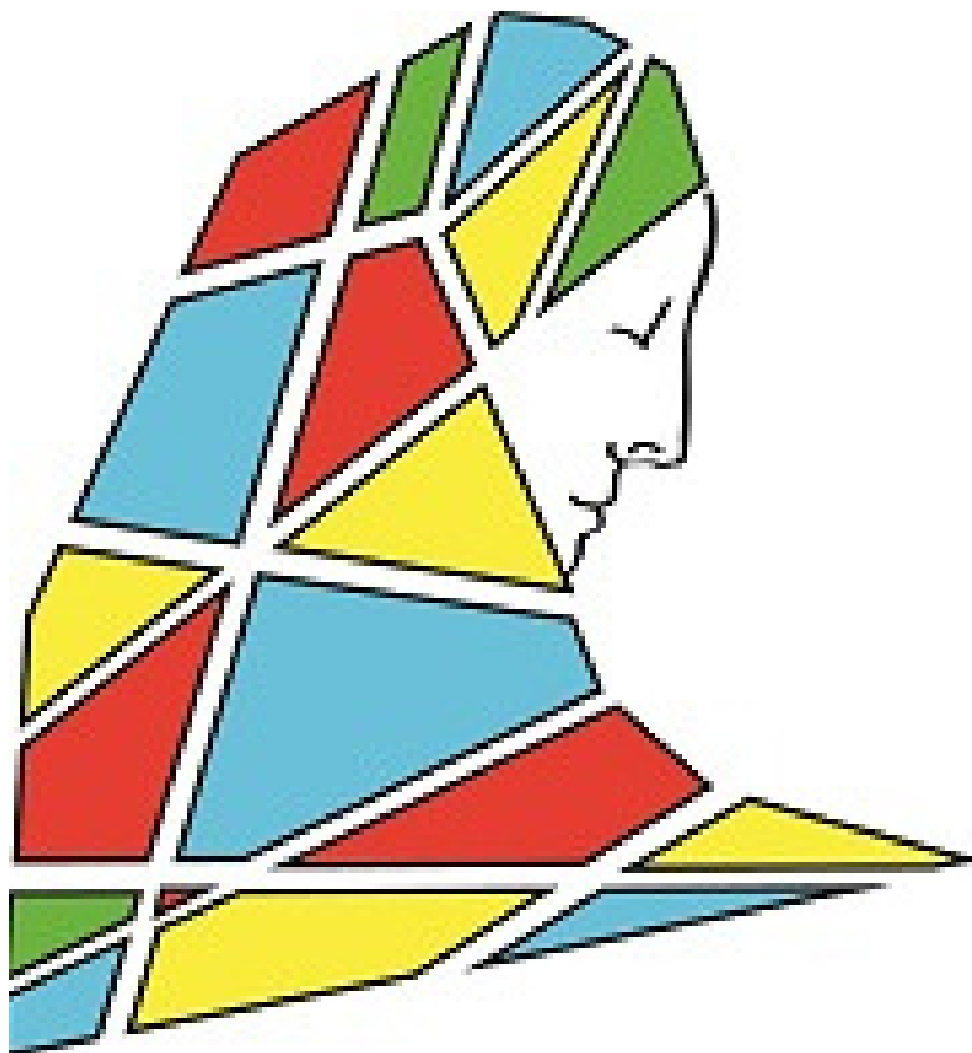
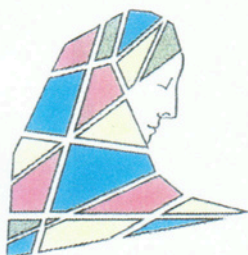


Procès verbal - Assemblée Générale 2025





ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES
DE L'INSTITUTION SAINTE-MARIE
15 Route du Coin 42400 SAINT-CHAMOND

ASSEMBLEE GENERALE DU 4 OCTOBRE 2025

L'Assemblée générale de l'Association des Anciens Elèves de l'Institution Sainte-Marie s'est tenue le samedi 4 Octobre 2025 à Saint Chamond – 15 Route du Coin.

Le Président Gilles VERNEAU souhaite la bienvenue aux participants pour cette nouvelle édition de la Journée des Anciens rappelant que l'Association a été créée en 1885 et dont le but est de maintenir et développer les activités de l'Association ainsi que la pérenniser dans le temps .

Déroulement de cette journée :

Accueil des participants

Assemblée Générale statutaire

Messe – avec la participation de la chorale de la Valette – concélébrée par le Père Sébastien GARDE (ancien élève) et les Pères VINH-LE et Marc DEHAUDT représentants la Communauté Jésuite.

Repas au réfectoire Camille et visite des nouveau locaux

RESOLUTION N° 1 / APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 5 OCTOBRE 2024

Le procès verbal de l'Assemblée Générale du 5 octobre 2024 est adopté sans réserve.

Cette résolution est votée à l'unanimité des membres présents.

RESOLUTION N° 2 / RAPPORT MORAL DU PRESIDENT :

Cette année le rapport moral est moins fourni que l'an dernier, certains projets n'ayant pu se concrétiser. Nous allons y revenir au cours de cette Assemblée Générale.

J'ai moi-même été moins disponible pour l'Association que je l'aurais souhaité du fait d'autres activités.

Malgré tout plusieurs actions à vous présenter :

- Interventions de notre secrétaire, Michel Eparvier, auprès des élèves de 6^{ème} sur l'histoire et la vie d'un pensionnaire à Sainte-Marie pendant les années 1950. Ces interventions suscitent toujours un grand intérêt auprès des élèves qui posent de nombreuses questions et sont souvent surpris de la vie de l'Institution à cette époque.
- Depuis 4 ans, nous organisons une sortie annuelle et cette année, le choix s'est porté sur le site de Ste Croix en Jarez avec repas pris en commun au restaurant « le Prieuré » (que nous recommandons). Après le repas nous avons bénéficié d'une visite guidée privée de la Chartreuse. Découverte pour certains de ce site historique et culturel qui a réuni une quinzaine de participants le 27 juin. Belle journée amicale et conviviale.
- Comme traditionnellement, l'Association participe à la Journée du Patrimoine qui s'est déroulée le 20 septembre dernier et qui ouvre le Collège au grand public. Visites guidées de la chapelle et ses vitraux classés. Présentation par Alain FAUCOUP de l'orgue – partiellement remis en état – avec démonstration musicale.

Cette année le thème choisi par la Ville de St Chamond était l'architecture. Nous avons collé à ce thème en faisant découvrir le nouveau bâtiment qui comprend un amphithéâtre de 350 places - un gymnase multi fonction – une salle de musculation et le foyer des élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}.

Nous accueillons au parloir une Association de dentelières qui complète la visite du Collège. C'est aussi l'occasion pour les élèves de découvrir leur travail. Cette journée du Patrimoine fut un succès puisque plus de 150 visiteurs sont venus découvrir l'Institution Ste Marie.

- la 2^{ème} édition des « retrouvailles » organisée par la section « Jeunes Anciens » de l'Institution n'a pu être organisée cette année faute de disponibilité. Je rappelle que la 1^{ère} édition avait réuni 210 jeunes anciens élèves des cinq dernières promotions pour une soirée festive. Il est envisagé un format différent – en journée - où les jeunes souhaiteraient avoir plus de temps pour échanger. Ce sera d'actualité dans la rubrique projets pour l'an prochain.
- Autre dossier important dont j'étais un fervent partisan. Je vous avais présenté l'an dernier la possibilité d'adhérer à une plate- forme informatique qui aurait permis des interactions entre l'Etablissement, les élèves actuels et anciens élèves. Ce dossier avait été d'ailleurs validé par l'Association Scolaire qui prenait en charge le financement. L'adhésion à cette plate forme imposait des contraintes que n'a pas acceptées l'Etablissement (Pierre CORRIERAS apportera des précisions supplémentaires lors de son intervention)
- Regroupement éventuel avec l'Amicale des Anciens Elèves de la Grand 'Grange.

Le sondage effectué lors de notre Assemblée Générale de l'année dernière faisait ressortir un avis très favorable puisque le vote était acquis à la quasi unanimité. A ce jour nous n'avons pas de retour de l'Amicale pour cette fusion.

Le Président demande s'il y a des questions ou remarques sur ce rapport moral avant de le soumettre au vote. Pas de question ni remarque.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents :

RESOLUTION N° 3 / RAPPORT FINANCIER – FIXATION COTISATION 2025/2026 -

Le trésorier – Alain FAUCOUP – présente à l'Assemblée le budget 2024/2025 arrêté au 15 septembre 2025 .Il ressort un solde de 5.216.27 Euros en légère augmentation par rapport à celui de l'année dernière Avec un bénéfice pour l'exercice écoulé de 360.87.

Le détail du rapport financier est annexé en pièce jointe au présent compte rendu.

Pour faire face à l'augmentation de prix sur certains postes (courrier – consommable -repas offerts aux jeunes Anciens) le Président et le Trésorier proposent de fixer la cotisation annuelle à 20.00 euros à compter de 2026 .

Le rapport financier et le montant de la cotisation sont soumis au vote : pas de votre contre, pas d'absentions.

Il est voté à l'unanimité des membres présents.

RESOLUTION N° 4 / QUITUS A DONNER AU PRESIDENT ET AU TRESORIER

Après avoir entendu le rapport moral et le rapport financier l'Assemblée Générale est appelée à voter le quitus au Président et au Trésorier pour leur gestion de l'exercice écoulé.

Quitus leur est donné sans réserve

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents.

RESOLUTION N° 5 / RENOUELEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Avant de voter cette résolution, le Président remercie tous les membres du Conseil qui l'ont accompagné pendant ces trois années avec des remerciements particuliers à Alain FAUCOUP qui ne demandera pas le renouvellement de ses fonctions de trésorier – Il a géré les fonds de l'Association de manière rigoureuse et économe

Depuis le 1^{er} Octobre 2022, le Conseil est composé de Madame, Monsieur :
BORDRON J.Ph – CLEMENT Renée – EPARVIER Michel – FAUCOUP Alain –
GAYOT Michel – MERMET Henri – ROLLIN Georges – VERNEAU Gilles.

Monsieur COFFY Paul a été admis au Conseil au cours de l'année 2025 sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale.

Deux candidats souhaiteraient intégrer le Conseil d'Administration de l'Association : Il s'agit de Bernadette FORISSIER et de Patrice LONGEON.

L'Assemblée Générale est appelée à confirmer - d'une part - l'admission au sein du Conseil de Paul COFFY et - d'autre part - à accepter les candidatures de MM.FORISSIER et LONGEON.

Pour ces trois candidatures le Président appelle l'Assemblée à voter leur admission.

Elle est acceptée à l'unanimité des membres présents.

Tous les membres sortants demandent le renouvellement de leur mandat, étant précisé que MM.FAUCOUP et EPARVIER sont démissionnaires de leur poste au Bureau dont il sera question plus avant.

L'Assemblée Générale est appelée à voter sur le renouvellement du Conseil dont la composition est la suivante :

BORDRON J.Ph – CLEMENT Renée – COFFY Paul – EPARVIER Michel – FAUCOUP Alain – FORISSIER Bernadette – GAYOT Michel - MERMET Henri – LONGEON Patrice – ROLLIN Georges – VERNEAU Gilles –

Un conseil d'administration suivra la présente réunion pour composer le Bureau. (Élection du Président – trésorier –secrétaire)

Les membres de l'Assemblée Générale votent à l'unanimité cette résolution.

RESOLUTION N° 6 / PROJETS

Conservation des activités basiques

- Sortie annuelle (date et lieu à définir)
- Journée du Patrimoine (septembre 2026) avec le souhait que des élèves y participent
- 2ème édition des « Retrouvailles » sous un format plus simple à déterminer
- Interventions des Anciens auprès des élèves actuels pour leur faire connaître l'histoire du Collège (élèves de 6ème)
- -Journée des Anciens 2026 (samedi 3 octobre)
- Rapprochement éventuel avec l'Amicale des Anciens de la Grand 'Grange
- Souhaits renouvelés : plus d'interventions de l'Association auprès des Elèves actuels (historique du Collège, présentation parcours professionnels etc.) Notre Association ne doit pas rester un satellite inactif de l'Institution :
- Proposition de créer une bande dessinée sur l'histoire du Collège Ste Marie avec une participation active des professeurs de dessin et leurs élèves

Cette résolution n'est pas soumise au vote.

QUESTIONS DIVERSES

La parole est donnée à Pierre CORRIERAS – Chef d'Etablissement coordinateur – qui rappelle toute l'importance qu'il attache à cette journée et au travail effectué par l'Association au sein de l'Institution. Il apporte des précisions sur la mise en sommeil de la plate forme informatique évoqué plus avant et son soutien sur les projets présentés.

Il précise que l'inauguration officielle des nouveaux bâtiments (amphithéâtre – gymnase – foyer 4*/3*) est programmée le 8 décembre 2025. Tous les anciens élèves sont cordialement invités à cette manifestation

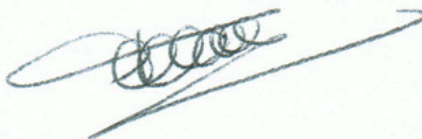
**La prochaine Journée des Anciens est fixée au
SAMEDI 3 OCTOBRE 2026**

Le Président remercie les membres présents de leur attention.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour la séance est levée à 11 heures 30

Le Président

Gilles VERNEAU



IMPORTANT

DECISION DU BUREAU DE L'ASSOCIATION : REGLEMENT COTISATION ANNUELLE

Le non règlement de deux années consécutives de la cotisation à l'Association entrainera – ipso facto – la radiation de la liste des Anciens.

Pour ceux qui n'auraient pas adressé leur cotisation, merci de faire le nécessaire avant la fin de la présente année.



BLACHER René (promo 66) - BONTRON François (64) – BORDRON Jean Philippe (64) – BOUISSIERE Bernard (67) -
BRENIER Yves (64) – CHARMASSON René (66) - CHAUMIER Guy –
CHAUMIER Robert (65) – CHAZALON Jean Paul (66) - CHAZOT Max (63) -
CHILES Adeleen - CLARARD Alain (64) -
CLEMENT Renée – COFFY Paul (69) – CORON Jean Pierre - CROC Jean François (61) -
CORRIERAS Pierre – Directeur Etablissement -
DEMOULIN Régis (70) – DENIS Bernard (57) – DEPIERRE Jean Jacques (55)
DOMBEY Bernard - DREVON Philippe (65) – DUGUA Axel – DURAND Véronique (75)
EPARVIER Christian (66) – EPARVIER Michel (63) – FAUCOUP Alain (63) –
FLECHET Jacques (64) – FOREST Jean Noël (62) – FOREST Nicole (73) -
FORISSIER Bernadette – GARDE Bruno – GARDE Sébastien - GAYOT Michel (64)
– GRAND-DUFAY Bernard (64) - JACQUEMARD Michel (61) – LONGEON
Patrice (72) – MASELLI Hubert (77) – MURAROTTO Jean (63) – NEYRET Gérard (49) –
OLLAGNIER Bernard (64) – PERCIE DU SERT Christian – RIBOLET Michel (64) –
ROLLIN Georges (62) – ROSSOW Jean (65) – SAUNIER Jean Yves (56) –
TARDY Jean Paul (63) – TIMAL Alain (62) – VERNEAU Gilles (77) –

(Sauf erreur ou omission)